

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 SEANCE DU 20 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt et le 20 février, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H40 en présence de :

**PRESENTS :** Messieurs M. BOUSCHON, S. CIVIER, B. DE FOMMERVAULT (proc de G. JALADE), P. GAILLARD, B. PERRUSSET (proc de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, JC. COURT, L. BUFFET (proc de G. SAUCLES), JY. PONTIER, R. MOULIN, J. DAURY (proc de JP LARDY), D. BERAL (proc de P. ROUX), J. SOUBEYRAND, B. MEISS (proc de R THIOLLIERE), R. ROURESSOL, J. LEBELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA (proc de A. BASTIDE), J. SEBASTIEN, S. REYNIER, J. SARTRE (proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON (proc de J-C FLORY), R. LACROTTE, M. TOURVIELHE (proc de C. GARCIA), P. MANENT.  
 Mesdames MC SAUSSAC (proc de G.DOZ), M. ALLAMEL, MN. DURAND (proc de F DUMAS), C. FAURE (proc de J. DURIEU), C. SUCHET (proc de F NOGIER), MF. MARTIN (proc de C. PASTRE), D. FORBIN, N. BARACAND et F. VOLLE.

Nombre de conseillers

En exercice : 55  
 Présents : 35  
 Procurations : 15  
 Votants : 50  
 Absents : 5

Date de convocation : 14/02/2020

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs A. LOYET, F. JOUFFRE, A. LACOSTE, A. CHIRAUSSSEL et Madame M. DUBOIS

En présence des suppléants non votants : P. DUPONT.

**Objet** : Budget annexe SPANC (M49-TTC) approbation du compte de gestion du comptable public pour 2019 - vote du compte administratif 2019.

Les résultats du compte administratif 2019 sont conformes à ceux du compte de gestion établi par le comptable public et sont arrêtés ainsi qu'il suit :

	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	114 611,67 €	119 053,09 €	4 441.42 €	
		<i>Dont 14 715,86€ d'excédent antérieur reporté</i>		
Investissement	0.00 €	8 250.96 €	8 250.96 €	
		<i>Dont 4 252.08 € d'excédent antérieur reporté</i>		
Résultat global			<b>12 692.38€</b>	

Vous trouverez ci-après un tableau résumant par chapitre l'exécution du budget annexe 2019.

Dépenses			section de fonctionnement		Recettes	
Chapitre	BP 2019	CA 2019	Chapitre	BP 2019	CA 2019	
011	25 865.00	20 625.49	002	14 715.86	14 715.86	
012	41 724.98	37 712.30	013	7 600.00	5 847.23	
65	75.00	75.00	70	32 608.00	30 440.00	
67	52 500.00	52 200.00	74	33 240.00	32 050.00	
042	3 998.88	3 998.88	77	36 000.00	36 000.00	
<b>TOTAL</b>	<b>124 163.86</b>	<b>114 611.67</b>	<b>TOTAL</b>	<b>124 163.86</b>	<b>119 053.09</b>	

Accusé de réception en préfecture  
 007-200073245-20200220-DEL20022020-51-  
 DE  
 Date de télétransmission : 27/02/2020  
 Date de réception préfecture : 27/02/2020

Dépenses			Recettes		
section d'investissement					
Chapitre	BP 2019	CA 2019	Chapitre	BP 2019	CA 2019
001	0.00	0.00	001	4 252.08	4 252.08
21	8 250.96	0.00	040	3 998.88	3 998.88
TOTAL	8 250.96	<b>0.00</b>	TOTAL	8 250.96	<b>8 250.96</b>

Le Président quitte la salle et ne prend pas part au vote.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :**

- D'approuver le compte de gestion 2019 du comptable public lequel présente des résultats conformes au compte administratif
- D'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2019 du Budget annexe SPANC lequel présente un résultat global excédentaire de 12 692.38 € soit 4 441,42€ en fonctionnement et 8 250,96€ en investissement.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 21 février 2020  
Le Président, Louis BUFFET

